

N° 164
ÉTÉ
2026

Fougères

ensemble

www.fougeres.fr

 Ville de Fougères - officiel



**Votre été fougerais,
cahier détachable**

6 DOSSIER

Le nouveau
conseil municipal

20 ZOOM

Au château, les travaux
se succèdent

 **Fougères**

Suivez-nous!



www.fougeres.fr



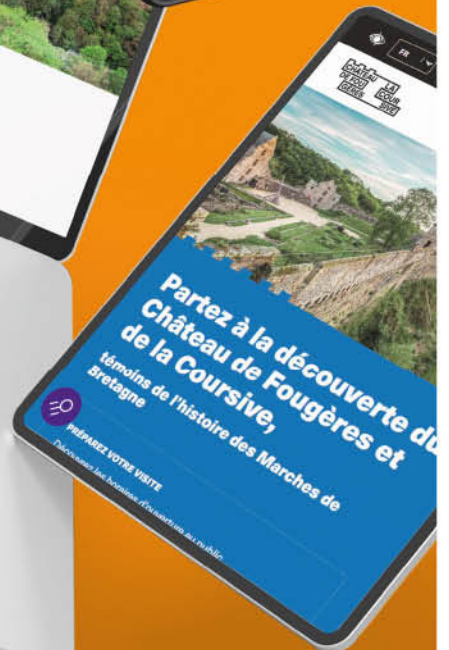
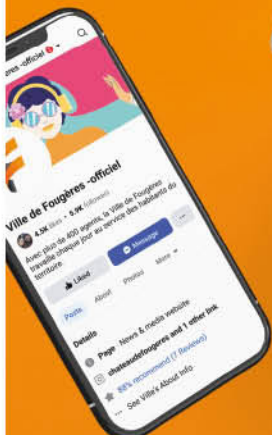
Ville de Fougères - officiel



www.chateaufougeres.fr



Chateaufougeres



Fougères

Notre engagement, votre bien-être !

**Service Aide et Soins à Domicile
Résidences CCAS de Fougères**

**À domicile, votre plan
d'aide personnalisé :**

Sorties • Ménage • Courses
Aide au repas • Soins

**Dans les
résidences seniors :**

Un hébergement adapté
convivial • familial

Scannez pour
plus d'infos



SOMMAIRE

DOSSIER 6

- Le nouveau conseil municipal
- Soirée des nouveaux Fougerais
- 3 questions à Alice Lebret

ACTU MAIRIE 10

- L'éclairage de nuit
- Caravane du sport
- Argent de poche

VOTRE ÉTÉ FOUGERAIS .. 13

ACTU MAIRIE 17

- Budget participatif
- École de la Chattière
- Mémo scolaire

ZOOM 20

- Travaux château

SORTIR 23

- Forum des associations
- Place aux arts
- Les 140 ans du théâtre



Chères Fougeraises, chers Fougerais,

Au moment de rédiger ce premier édito en tant que maire, je souhaite avant tout vous dire merci.

Merci pour la confiance que vous nous avez accordée. Par votre vote, vous avez fait le choix d'un projet, d'une équipe et d'une vision pour l'avenir de notre ville. Cette confiance nous honore profondément. Elle nous engage avec force, exigence et responsabilité.

Je mesure pleinement la portée de cette mission. Devenir maire de Fougères est à la fois un honneur et une responsabilité immense. Je l'aborde avec humilité, détermination et un attachement sincère à notre territoire.

Je veux être une maire proche de vous. Une maire à l'écoute, présente, attentive aux réalités du quotidien. Car c'est dans le dialogue et la rencontre que se construisent les décisions justes. Je crois profondément à l'intelligence collective. C'est ensemble que nous ferons avancer Fougères.

Notre ambition est claire : faire de Fougères une ville vivante, attractive et équilibrée. Une ville qui rayonne par son patrimoine, son dynamisme économique, la richesse de sa vie associative, la qualité de ses services publics et la force de ses solidarités.

Les défis qui nous attendent sont nombreux : économie, sécurité, santé, éducation, lien entre les générations, aménagement des quartiers et transitions écologiques. Pour y répondre, nous agissons avec méthode et constance.

Depuis les premières semaines du mandat, nous sommes à l'œuvre.

Mes collègues élus ont pris en charge leurs délégations et s'engagent pleinement dans leurs responsabilités au service des Fougeraises et des Fougerais. Nous avons souhaité tenir rapidement un engagement concret : le retour de la lumière le week-end, un choix de cadre de vie, de sécurité et de vitalité pour notre ville, dont le coût est estimé à environ 60 000 €.

Nous sommes également pleinement mobilisés sur un enjeu majeur : la santé. L'accès aux soins et la coordination des acteurs seront au cœur de notre action.

Éditorial

d'Alice Lebret,

*maire de Fougères
et présidente de Fougères Agglomération*

Dans les prochains mois, nous mettrons en place le conseil municipal des jeunes, pour permettre aux plus jeunes de s'impliquer dans la vie locale, et nous créerons le conseil des sages, afin d'associer l'expérience et le regard de citoyens engagés aux décisions publiques.

Parallèlement, nous engagerons une étude commerciale du centre-ville, construite avec les commerçants et les acteurs du territoire, pour renforcer son attractivité et accompagner durablement le commerce de proximité.

Dans le même temps, nous devons faire preuve de lucidité et de responsabilité dans la gestion de nos finances. Plusieurs projets structurants sont déjà engagés, comme le Pôle d'Échange Multimodal, les travaux d'amélioration pour l'éclairage public, les travaux autour des Urbanistes, ou encore la voirie.

Dans ce contexte, je tiens à souligner un atout précieux de notre collectivité : la capacité de nos services à réaliser de nombreux travaux en régie, permettant de générer des économies importantes tout en conservant une grande réactivité. C'est une force que nous souhaitons préserver et développer.

Je veux saluer ici l'engagement des agents municipaux, qui se mobilisent chaque jour pour trouver des solutions concrètes, optimiser les moyens et faire avancer les projets au service des habitants. Leur professionnalisme et leur implication sont essentiels.

C'est pourquoi notre volonté est de conduire une analyse fine de notre situation financière, afin de prioriser nos actions et de construire un programme cohérent pour les six années à venir. **Notre objectif est clair : agir avec ambition, mais aussi avec responsabilité.**

Par ailleurs, j'ai l'honneur d'avoir été élue présidente de Fougères Agglomération. Cette responsabilité nous engage collectivement à porter un véritable projet de territoire. Dans cette dynamique, la ville centre doit pleinement prendre sa place. Fougères, troisième ville d'Ille-et-Vilaine, a vocation à être une locomotive pour l'ensemble du territoire, en lien étroit avec les communes qui composent notre agglomération.



Notre méthode repose sur la coopération. Associer les habitants, les commerçants, les associations, les acteurs économiques et les services municipaux est une condition de réussite.

Je serai la maire de toutes et de tous. L'intérêt général guidera chacune de nos décisions.



**Avec mon équipe,
nous sommes prêts
à agir, avec sérieux
et engagement. Une
nouvelle page s'ouvre
pour Fougères. Nous
l'écrivons ensemble, avec
confiance et ambition.**

**Avec énergie, exigence,
détermination. Et avec
cœur.**



Alice Lebret,

maire de Fougères
et présidente de Fougères Agglomération

Le maire

**Alice LEBRET**

Maire de Fougères
Présidente de Fougères Agglomération

Le nouveau conseil municipal

Les adjoints

**Gilbert FESSELIER**

1^{er} adjoint délégué aux travaux, à la transition écologique et énergétique et 5^e vice-président de Fougères agglomération en charge de l'eau et de l'assainissement

**Patricia RAULT**

2^e adjointe déléguée à l'urbanisme, au logement et l'aménagement durable

**François BOUVATTIER**

3^e adjoint délégué aux finances

**Amélie GARNIER**

4^e adjointe déléguée à la culture, au patrimoine et économie touristique

**Anthony HUE**

5^e adjoint délégué à la jeunesse, à la vie étudiante et au Conseil Municipal des Jeunes

**Stéphanie MONTIGNÉ**

6^e adjointe déléguée à l'éducation, l'enfance et la petite enfance

**Stéphane BARBE**

7^e adjoint délégué à la sécurité et à la tranquillité publique

**Cécilia GUILLOIS**

8^e adjointe déléguée au sport et au sport santé

**Aldwin SOLLIER**

9^e adjoint délégué à l'organisation des services et aux ressources humaines

**Romane SERRAND**

10^e adjointe déléguée aux solidarités sociales

Les conseillers de la majorité



Ghislaine DAVID

10^e vice-présidente de Fougères Agglomération en charge de la promotion territoriale



Wilfrid GODEUX

11^e vice-président de Fougères Agglomération en charge des équipements sportifs et de loisirs



Céline CARRÉ

députée aux conseils de quartier



Mathieu CONNANGLE



Daniel CORVAISIER

député aux cérémonies patriotiques



Patricia DÉSANNAUX

députée à la solidarité internationale



Benoît DU PORTAL

député à la santé, hors sport santé



Catherine DUCHATELET

députée à l'administration générale et au cimetière



Zoé GALICHÉ

députée à la maison des associations



Nicolas BOSSARD



Marie-Elisabeth MAUPILET

députée aux personnes âgées



Laetitia LERAY



Jules LERAY-LEBRETON



Claude HERVE



Lucie MILON



Yvan MIROUX



Thierry TOUTAIN

Soirée d'accueil des nouveaux Fougerais

Vous êtes arrivés à Fougères depuis août 2025 ? Vous souhaitez en apprendre davantage sur votre nouvelle ville, ses équipements, ses institutions, ses associations, son patrimoine et le programme d'animations... Réservez votre soirée du vendredi 11 septembre prochain. **Au programme : à 18h, balade découverte** en ville haute avec les guides du service patrimoine puis, **à 19h, réception à l'Hôtel de ville** : rencontre avec Mme le maire et l'équipe municipale, les représentants des conseils de quartiers, les responsables des services municipaux...

Vendredi 11 septembre à l'Hôtel de ville. Pour participer, faites-vous connaître jusqu'au 28 août, à l'adresse mairie@fougeres.fr

Lors de votre changement d'adresse à la Poste, si vous avez accepté la diffusion de vos coordonnées, vous recevrez une invitation dans le courant de l'été.

Les conseillers municipaux de l'opposition

Liste Fougères, un avenir en commun



Elsa LAFAYE



Pascal DALLE



Claire
GUINAUDEAU



Diana LEFEUVRE



Julien MARTIN

Liste Rassemblement pour Fougères



Virginie
D'ORSANNE



Mattéo GÉNAR

Suivez le conseil municipal

Les prochains conseils municipaux auront lieu les jeudi 28 mai, 25 juin puis le 24 septembre ; ils ont lieu à l'Hôtel de ville, à 20 heures. Ces séances sont publiques. Vous pouvez aussi écouter les échanges en direct sur www.youtube.com/user/VilledeFougères

Toutes les infos :



Alice Le Bret a été élue maire par le conseil municipale du 27 mars 2026

Trois questions à Alice Lebret

“Vous êtes en fonction depuis quelques mois maintenant. Vous avez pu faire un premier bilan des finances de la collectivité. Quel est votre constat ? Cela fait-il évoluer vos priorités et avez-vous déjà identifié des leviers d'économies ?”

Alice Lebret : Nous héritons d'une situation financière saine. Cependant, le niveau d'investissement est très élevé et de nombreux projets sont engagés, sur lesquels nous ne reviendrons pas. C'est le cas du Pôle des Mobilités par exemple.

D'autre part, nous avons pris connaissance du Schéma Directeur Immobilier Energétique qui dresse un bilan précis de l'état actuel des bâtiments municipaux et des priorités pour mener des travaux de rénovation énergétique. Ce sera pour notre équipe un travail à faire pour planifier ces travaux ; trop de bâtiments sont inutilisés et cela représente un coût pour la Ville. Nous allons aussi relancer les ventes de certains d'entre eux.

Parallèlement, je souhaite que nous fassions davantage appel à des structures comme la Fondation du patrimoine ou à du mécénat pour nous accompagner dans la rénovation de notre patrimoine bâti. **Globalement, nous allons devoir évaluer précisément nos marges de manœuvre, pour pouvoir malgré tout développer de nouveaux projets.**



“Vous avez aussi été désignée comme présidente de Fougères Agglomération. Quels sont les bénéfices de cette double fonction pour le territoire selon vous ? Quelle sera la place accordée à Fougères, ville-centre et comment souhaitez-vous faire avancer le projet du Grand Fougères ?”

AL : Il y a pour moi un réel intérêt à ce que les deux collectivités travaillent plus ensemble, que ce soit au niveau politique ou en termes de services. C'est une coopération que je souhaite accentuer. Ces derniers mois par exemple, un important travail a été fait pour que le service municipal de l'eau et de l'assainissement soit transféré à Fougères Agglomération, au bénéfice de tous les usagers.

Dans l'agglomération, Fougères doit rester la locomotive; elle porte l'attractivité avec les autres communes. D'ailleurs, la marque de territoire « Fougères, être au bon endroit » résume parfaitement cela. Désormais, je souhaite que l'on travaille les uns avec les autres, pour notre territoire et ses habitants.

Dans cet esprit, le projet du Grand Fougères est à construire sur ce mandat, à l'échelle de l'agglomération. Nous n'avons plus le choix : Fougères perd des habitants; il ne faudrait pas que nous perdions aussi des services publics. **S'unir, c'est conserver notre poids en tant que 3^e ville du département et conserver des financements.** Dans un premier temps, nous allons nous doter d'un pacte de gouvernance et relancer la conférence des maires. Le Grand Fougères sera un dossier que je porterai avec détermination.

“La transition écologique figurait comme un axe à développer dans votre programme. Or, vous avez reporté certains projets (NDLR : la végétalisation place A. Briand programmée à l'automne). Pouvez-vous expliquer pourquoi ?”

AL : C'est en effet un axe que nous souhaitons maintenir et développer, face aux enjeux d'avenir que sont la transition énergétique, la biodiversité ou la préservation de nos ressources, en particulier l'eau. Pour autant, nous voulons prendre le temps de la réflexion.

En centre-ville, notre volonté est de mener en 2027 une étude globale sur l'attractivité et le commerce. Cela comprendra bien sûr une réflexion sur la déambulation en ville et sur la poursuite de la végétalisation. Je souhaite sur ce sujet procéder étape par étape. C'est pourquoi la plantation des arbres place Aristide Briand ne se fera pas à l'automne. **Il faut regarder les choses plus largement, concerter et décider ensuite.**

Travaux

Rue de la forêt, les travaux se poursuivent

Jusqu'à début juillet, la circulation restera interdite du carrefour de la rue de la Caserne à la place Gambetta; seuls les piétons et les cyclistes, pied-à-terre, pourront l'emprunter. Les commerces restent accessibles et des déviations sont mises en place.

De septembre (après les Angevines) jusqu'à décembre: travaux du giratoire de la rue Albert Durand à l'intersection de la rue de la Caserne, avec accès à la partie rénovée de la rue possible en sens inverse.

À noter

La rue des Prés a changé de sens en mars, pour permettre d'aménager la future piste cyclable rue de la Forêt. Jusqu'à présent circulaire uniquement dans le sens rue de la Forêt vers rue Baron, elle l'est désormais en sens inverse. Les vélos conservent le double sens de circulation.

La dernière portion de la rue des Prés deviendra, après les travaux rue de la Forêt, une zone piétonne. (photo ci-contre)



Coût total de l'opération : 1,255 million d'€ hors taxes: 921000€ pour la rue de la Forêt, 254000€ pour l'allée des Angevines (optionnel) et 80000€ pour l'éclairage et les aménagements paysagers.

Pôle d'Echanges Multimodal

Après l'aménagement de la rue de Sévigné et de sa contre-allée, la phase 3 de ce chantier d'ampleur va démarrer mi-juin jusque fin juillet. Elle concernera essentiellement la rue des frères Devéria, dont une partie sera barrée à la circulation. En juin, les bus scolaires et BreizhGo pourront tout de même accéder à la gare routière par l'arrière. En septembre, les travaux (phase 4) concerneront la section de la rue des frères Devéria située entre les deux parties du forum commercial et jusqu'à la place de la République.

La station de vélos électriques en libre-service, installée à la gare routière par BreizhGo pour ses usagers (abonnés ou occasionnels), sera opérationnelle pendant la Semaine Européenne de la Mobilité. L'accès se fait de manière autonome à l'aide d'une application dédiée; le vélo se déverrouille avec la carte KorriGo.
-> www.breizhgo.bzh

La voie verte fermée pour travaux

Les travaux sur le site du Gué Landry, menés par Fougères Agglomération dans le cadre du projet de rétablissement de la continuité écologique, ont repris en mai. Cette nouvelle phase comprend l'aménagement du seuil du moulin et du canal de restitution avec création de passes à poissons ainsi que la réfection de la galerie sous la voie verte, avec rejointoiement des murs existants. Pour permettre le bon déroulement du chantier, **la voie verte est totalement fermée entre la rue du Gué Landry et l'intersection avec le chemin de Robinson**. La section entre la rue du Gué Landry et le parking du Nançon est quant à elle fermée aux piétons et cyclistes, pour faciliter l'accès des engins et des poids lourds.

Une déviation est mise en place pendant toute la durée du chantier.



+ d'infos



L'éclairage public à nouveau allumé le week-end

La municipalité a pris la décision de rallumer l'éclairage public le week-end, à partir du 1^{er} juin.

L'éclairage public de la ville fonctionne avec un centre-ville et des rues commerçantes éclairées toute la nuit sur l'ensemble de l'année. De plus, la luminosité naturelle étant suffisante du 15 mai au 15 août, l'éclairage public n'est pas allumé hors centre-ville.

Parmi ces premières décisions, la nouvelle municipalité a validé de rallumer l'éclairage dans toute la ville les vendredis et samedis (zones actuellement éteintes de 23h à 6h). L'objectif est de renforcer la sécurité des usagers lors de leurs déplacements le week-end. « C'est un choix, précise Alice Leuret, de cadre de vie, de sécurité et de vitalité pour notre ville ».

Parallèlement, des actions ont été engagées par la Ville de Fougères pour réduire le coût de l'éclairage :

- un effort conséquent est engagé pour remplacer les points lumineux en sodium haute-pression par des lanternes en LED. Sur 4600 points existants, 18% ont été remplacés. Chaque année, l'objectif est de changer entre 150 et 200 points et, à partir de 2027, grâce aux ampoules LED adaptable dans nos lanternes existantes, le rythme va s'accélérer, pour en changer entre 300 et 400 par an.
- un marché public va être lancé pour procéder au remplacement des horloges astronomiques qui commandent les armoires d'éclairage public.

Ces mesures doivent contribuer à réduire le coût de l'éclairage urbain.

Combien ça coûte ?

- Pour le reste de l'année 2026 : + 41 900 € (+18 %)
- Pour une année pleine (2027) : + 60 000 € (+26%) selon l'évolution du prix de l'électricité, le contexte actuel n'étant pas favorable à une baisse.

Un prix de l'électricité qui dépend du SDE 35

La Ville de Fougères, comme plus de 190 collectivités du département, achète son électricité au Syndicat Départemental d'Electricité (SDE 35), qui négocie les tarifs avec les producteurs d'énergie. Il s'agit d'un groupement d'achat d'énergie.

Les tarifs actuels (sur lesquels est calculée la hausse attendue) prennent en compte l'énergie achetée il y a deux ans. Aujourd'hui, on ne connaît pas le tarif d'achat de l'électricité de la Ville de Fougères au SDE pour les années à venir. La répercussion réelle financière de cette décision aura lieu en 2028. Pour mieux comprendre : <https://www.sde35.fr/eclairage-public>



La Ville de Fougères est accompagnée par l'Agence Locale de l'Énergie pour réaliser ses diagnostics énergétiques.



©VINCENT_HUET

Caravane du sport, mais pas que !

La Ville de Fougères, l'UFOLEP et les associations sportives locales organisent depuis 2010 cet événement gratuit et accessible à tous. Objectif ? Faire découvrir aux jeunes de nouveaux sports, encourager chacun à s'y essayer, et passer un bon moment. Des disciplines très variées sont proposées : dodgeball, twirling, escalade, rugby, laser run, karaté, tennis, badminton... Cet été, la Caravane du Sport ira à nouveau à la rencontre des jeunes, dans tous les quartiers :

- **lundi 6 juillet**
- **mardi 7 juillet**
- **mercredi 8 juillet**
- **jeudi 9 juillet**

Maison de quartier des Cotterêts
Quartier Ecartelée
Acropôle et Complexe Sportif Maryvonne Caillère
Parc René Gallais, en soirée (18h - 21h)

Cette année, deux nouveautés ont été proposées :

- un **atelier nutrition** « spécial goûter », proposé par la Maison de la Nutrition et du Diabète

Contact : 02 99 41 83 78 ou administration@mnd35.fr

- un **stand interactif** « Bougez avec nous, vivez mieux » du CDOS53, stand de prévention ludique et sportif, proposé par la coordinatrice de la Maison Sport Santé.



Argent de poche : il faut s'inscrire !

Le dispositif « argent de poche / chantier à caractère éducatif » permet aux **jeunes Fougérais de 16 et 17 ans** (jusqu'à la veille des 18 ans) de participer à des missions indemnisées au sein des services municipaux, pendant les vacances scolaires. Par session, chaque jeune peut participer à **4 à 5 missions maximum**, chacune équivalant à 3h30 de présence et à une indemnisation de 15 € (soit 75 € maximum). En 2025, 45 jeunes ont été accueillis et 245 missions réalisées.

Pour la session d'automne, du lundi 19 au vendredi 30 octobre 2026 (vacances scolaires), **le dossier d'inscription doit être complet avant le 21 septembre 2026.** Une fois inscrits, les jeunes peuvent choisir leur mission (fin septembre) ; elles sont fixées définitivement début octobre. Une fois les chantiers effectués, ils récupèrent leur argent de poche au service des finances de la Ville.

Toute inscription doit être réalisée via l'espace citoyen.

Renseignements : jeunesse@fougères.fr ou à l'accueil des Ateliers (9, rue des frères Devéria).

vo^{tre} été Fougerais

Spectacles, cinéma en plein air, expositions,
visites accompagnées, ateliers pour enfant...
Vos vacances et soirées seront bien occupées !

au château

GRATUIT À 21H (OUVERTURE
DES PORTES À 20H30)

LES JEUDIS DU CHÂTEAU

9 juillet : « La promesse du vide » - Compagnie Avis de tempête

Sur une majestueuse structure, faite de rouille et de bois, trois circassiens et deux musiciens, habités par un même mouvement. Le cirque, le corps en suspension, la musique et les mots, vont tenir leur promesse.

16 juillet : « French Touch Made in Germany » - Immo

Cirque & humour - Avec ses sandales à chaussettes, sa choucroute et son nain de jardin, Immo, tour à tour magicien ou funambule, est aux commandes de ce match culturel serré entre la France et l'Allemagne.

23 juillet : « Branle-bas de combat » - Compagnie Le nouveau cirque d'avant

Sur la place du village, les gradins sont montés et Dalida a sorti sa plus belle robe. Le chapiteau à ciel ouvert est prêt à accueillir un spectacle à l'odeur de la piste d'hier... mais tout ne se passe pas comme prévu !

30 juillet : « OP.RA » - Compagnie Peregrin

Sur scène, une maîtresse de cérémonie électrise les classiques : Carmen devient électro, Puccini se fait pop... Elle incarne ces femmes puissantes, passionnées, indomptables. Un cri, un saut, une ode à la liberté.

6 août : « Mon Royaume » - Compagnie Les ptits bras

Un trône perché en haut d'une cage dorée, une couronne de fortune et trois sujets envieux d'y succomber ou de se libérer de son pouvoir par des stratagèmes plus absurdes les uns que les autres.

13 août : Fest noz avec Startijenn, Les mariolles et le Trio Agro's Louzaoueg (1^{re} partie)



© KEKO RANGEL

TOUS LES JOURS, DU 6 JUILLET AU 30 AOÛT

Visite du château (45min)

À 11h, 12h, 14h, 15h, 16h, 17h.

Ces trois animations sont incluses dans le billet d'entrée du château

Atelier arbalètes (1h) à partir de 7 ans

Départ à 11h30 et 17h.
Sur réservation le jour même. 15 personnes maximum.

Ateliers flash (30 min)

"Dans la peau de" : un échanson (à 14h30), un chevalier (à 16h30), un artilleur (à 15h30) ou un jardinier (à 17h30).

Promenade accompagnée en ville (1h30)

À 16h, au départ de l'office de tourisme, rue Nationale. Sur réservation au 06 07 46 06 75 ou à chateau@fougeres.fr.



Les nocturnes - Mardis 28 juillet et 4 août (45 min)

À 21h30, 22h et 22h30, à la lueur des flammes, laissez-vous guider et plongez dans l'ambiance des grands événements passés du château ! 8€, sur réservation.

Les interdits du château - Dimanches 5 et 26 juillet et 2 et 30 août (1h30)

À 15h.

Des souterrains dans le château ? Il n'en existe pas ! Des endroits inconnus et dérobés au regard subsistent pourtant. Si vous aimez l'exploration, cette visite est pour vous ! Inclus dans le billet château. Sur réservation, 10 personnes max. Visite non accessible aux personnes à mobilité réduite.

NOUVEAU PARCOURS SONORE IMMERSIF

Cet été, découvrez le nouvel audioguide* au gré de douze capsules temporelles. Casque sur les oreilles, audioguide en main, l'histoire du château se dévoile.

*créé par Akken, entreprise rennaise créatrice de podcasts et balades sonores, en collaboration avec la Direction du Patrimoine Archives Culture Tourisme de la Ville de Fougères.

Revue Fougères
"Au cœur de la guerre de Cent Ans"

Samedi 22 et dimanche 23 août

Au rythme de la garnison médiévale du château, venez assister aux sessions de tir de canon, au travail de forge, aux entraînements des archers et des hommes d'armes qui vous emporteront 600 ans dans le passé, au cœur de la guerre de Cent Ans.

À noter : la serpentine, canon de reconstitution médiéval, tirera pour la première fois ! Tirs à 11h30, 14h30, 16h30.

Avec la Maisnie de l'Hermine, la Confrérie de la Quintefeuille et la Compagnie Gwesclen.

Inclus dans le billet d'entrée du château.



à la coursive



NOUVEAU !

Visite flash "À la découverte de la Coursive" (20 min)

Une belle entrée en matière pour découvrir la ville.
À 10h30 et 15h. Gratuit.

**LES ATELIERS DU MATRIMOINE
ET DU PATRIMOINE, DES 4 ANS.**

**À La Coursive, le vendredi à 10h30 (4-6 ans) et 14h30
(7-10 ans) - 1h30 - 5€, sur réservation**

Tournez moulins aux lavoirs - 10 juillet et 28 août

En suivant le fil de l'eau, découvre toutes ces fonctions et
viens fabriquer ton petit moulin à eau !

Constellations - 24 juillet et 7 août

En parcourant le labyrinthe des œuvres de Nicolas Sanhes,
viens en apprendre plus sur les étoiles.

C'est la récré au château - 17 juillet et 14 août

Connais-tu la choule, le jeu de la grenouille, l'alquerque ou
encore la méréelle ? Alors, viens faire un bond dans le temps
pour t'initier aux jeux du Moyen Âge.

Muséocatching - 31 juillet et 21 août

Viens découvrir notre patrimoine naturel et qui sait...un
trésor se trouve peut-être au bout du chemin !

*Pour réserver
vos sorties*

reservation-chateau@fougeres.fr
ou 06 07 46 06 75

Les Riches Heures de Fougeres

Les 27 et 28 juin

C'est le grand retour de cette fête médiévale organisée par
l'association Les Fous Gèrent, avec :

- le samedi: parade de 11h à 12h de la basse à la haute ville, bal médiéval/fest-noz, à 20h30 au château (5€)
- les deux jours : nombreuses compagnies, associations, animations, démonstrations et spectacles de rue - Campement médiéval au jardin du Val Nançon - Marché médiéval quartier Saint-Sulpice - Animations dans les bas jardins, rue de la Pinterie et dans le château
- Métiers d'arts dans les locaux de l'Embardée et visite de la brasserie

NOUVEAU ! Visite en langue des signes samedi et dimanche à 14h à l'entrée du camp. Buvette et restauration sur place.
Tarifs : 9€ adultes / 6€ pour les 6 à 12 ans / Gratuit pour les moins de 6 ans.



en
ville

voir aussi
les pages sortir
(p.23-25)

Fougères Musicales, du 6 au 20 juin

Une série de concerts tout public à l'église Saint-Sulpice, des actions pédagogiques et des interventions en milieu hospitalier. Au programme notamment cette saison : un récital exceptionnel avec la pianiste Elisabeth Leonskaja (19 juin) et la soprano Adriana Kučerová (20 juin). Programme complet et tarifs : www.festivalfougèresmusicales.com

Humeur vagabonde, du 11 au 13 juin

Temps fort dédié aux arts du cirque sur l'espace public. Découvrez des spectacles audacieux et surprenants pour toute la famille, avec pour seul décor vos paysages du quotidien. Programmation sur centreculturel.fougères-agglo.bzh

Ciné plein air, 22 juillet

À 22h, esplanade du centre culturel Juliette Drouet, projection du film "En fanfare". Gratuit. Partenariat avec l'association de quartier Châtierre Promotion pour la restauration.

Les Scènes Déménagent, au jardin public, du 28 au 30 août

Venez faire le plein d'émotions artistiques. Des professionnels du spectacle et des amateurs fougérais vous proposent un programme dense et pour tous les goûts. Buvette et restauration sur place. Programmation sur www.helloasso.com/associations/les-scenes-demenagent



Expo photos "Above and beyond" d'Erik Johansson (Galerie Bourgeois), esplanade des chaussonnières, du 25 juin au 20 septembre

En partenariat avec l'Université Rennes 2. Le photographe suédois Erik Johansson est mondialement reconnu pour ses compositions surréalistes d'un réalisme troublant. Inspiré par Magritte, Dalí ou Gonsalves, il crée des scènes où se mêlent poésie, humour et mystère. Visuel : Landfall, 2014 - Erik Johansson

Exposition de Couleur Partage à la Maison de Savigny

L'association propose quatre périodes d'exposition : du 14 au 22 juillet, du 25 juillet au 2 août, du 4 au 12 août et du 18 au 25 août. Ouverture de 14h à 18h30. Un marché de créateurs est également organisé les 14, 15 et 16 août. Accès libre et gratuit.

Salon international de pastel en Bretagne du 8 au 23 août

Au centre culturel Juliette Drouet. Pour les amoureux du pastel, cette édition propose un programme riche et ouvert à tous (stages, démonstrations...), avec pour invité d'honneur David Decobert. Entrée libre et gratuite, du lundi au samedi, de 14h à 19h et le dimanche de 10h à 12h et de 14h à 19h. Plus d'infos : www.salonpastelbretagne.com



E. Leonskaja
© MARCO_BORGGREVE

Budget participatif : vos projets, dans votre quartier

La 2^e édition du budget participatif a été productive ! Sur 21 projets déposés, 10 ont été validés. Certains sont totalement réalisés; d'autres en cours. Tour d'horizon.

Les projets aboutis concernent l'ensemble des quartiers fougerais. Les voici :

- **Plan lisse impasse Lariboisière**, pour favoriser les mobilités douces
- **Installation d'une table de ping-pong dans le parc des Orières**, près de l'aire de jeux
- **Bancs installés le long de la voie verte**
- **Fresque au citystade des Cotterêts**

Cette fresque collective a été réalisée par des jeunes du quartier, accompagnés par La Rencontre et l'APE2A (service de prévention spécialisé), et avec l'association Roazhon Colors. Ce projet vient répondre aux envies exprimées par les jeunes eux-mêmes d'embellir le citystade situé près du collège Gandhi. Ce travail collectif a permis aussi d'impliquer les jeunes, usagers du city-stade et de favoriser la cohésion sociale à travers un projet artistique partagé.

- **Aire de jeux de la Madeleine** : réaménagement de l'espace et installation de nouveaux modules 0-3 ans
- **Réaménagement du skatepark La Rencontre en terrain de basket 3x3**

En revanche, les projets suivants sont en cours de préparation ou à l'étude :

- Verger urbain : végétalisation d'un espace près de la maison de quartier des Cotterêts (plantation novembre 2026)
- Théâtre de verdure (projet à l'étude)
- Plaine des grands jeux : installation d'une aire de street workout (projet à l'étude)
- Aire de jeux Ecartelée : projet en suspens, en raison de travaux prévus sur la zone



Pour le prochain budget participatif, une session de dépôt de projets sera programmée à l'automne.

À suivre sur



Vous avez des questions ?

N'hésitez pas à nous contacter à :
jeparticipe@fougères.fr



1 école + 1 école = 1 école

En septembre 2026, les élèves de l'école maternelle de La Madeleine feront leur rentrée dans les locaux de l'école de La Chattière. Un projet d'ampleur mené avec les équipes enseignantes et géré quasi intégralement en régie.

Le constat est global en France : la baisse de la natalité entraînera, à horizon 2035, une baisse de 14,2 % de la population scolaire*. Une diminution plus marquée dans le premier degré (- 15,2 %) que dans le second degré.

Au total, la baisse des effectifs s'établirait à 1,7 million d'élèves en dix ans, avec des évolutions contrastées selon les régions.

Un projet longuement préparé

Une réflexion a donc été menée pour optimiser les bâtiments scolaires, propriétés de la Ville de Fougères. Les effectifs étant en baisse dans les deux écoles de la Madeleine (2 classes de maternelle – environ 50 élèves) et de la Chattière (5 classes en élémentaire – environ 110 élèves), une large concertation a été engagée, avec les équipes éducatives et périscolaires. Objectif : regrouper les élèves dans les locaux de l'école de la Chattière, plus spacieux (notamment le restaurant scolaire) et disposant déjà de deux cours séparés. Cette démarche, soutenue par l'Inspection de l'Education Nationale et la direction de l'école présente de nombreux avantages pédagogiques (continuité entre maternelle et élémentaire, décroissements pour les élèves en difficulté, mutualisation des ressources éducatives...) et facilite la vie des parents ayant auparavant des enfants dans les deux écoles.

*chiffres Ministère de l'Education Nationale.

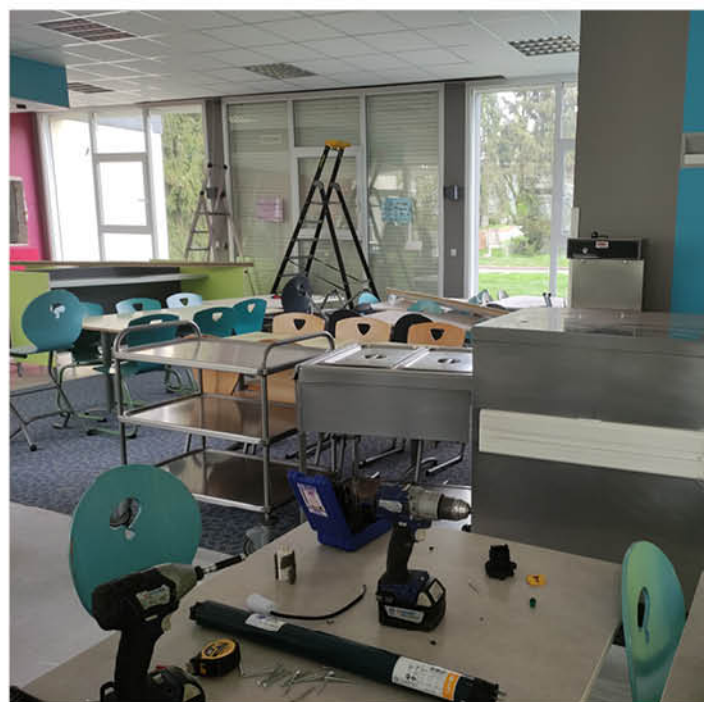


Un chantier inédit mené en régie

Profitant des périodes de vacances scolaires, un vaste chantier de réaménagement a été programmé sur le 1^{er} semestre 2026, tenant compte des demandes et des réflexions issues de la concertation. Un effort conséquent a aussi été fait pour améliorer les performances énergétiques des bâtiments. Parmi les travaux réalisés : des toilettes supplémentaires et adaptées, le réaménagement du hall d'entrée et du restaurant scolaire, un bureau pour les agents du service périscolaire, un local périscolaire élémentaire, une passerelle extérieure, accessible PMR, l'aménagement des cours de récréation (en réutilisant au maximum des jeux existants) et la poursuite de la végétalisation de la future cour d'école maternelle.

À noter

Le chantier a été quasiment entièrement réalisé en régie, c'est-à-dire par les services municipaux : espaces verts (espaces extérieurs), voirie et bâtiments (16 agents).



Rentrée scolaire : pense-(pas)-bête !

Courant juin, les familles dont les enfants sont déjà scolarisés recevront un "Mémo" distribué à l'école ; les nouvelles familles le recevront à la rentrée. Ce document récapitule les rythmes scolaires ainsi que les démarches à ne pas oublier.

À la rentrée :

- Je vérifie mes **informations sur l'espace citoyen**
- Je réserve **les repas** par période et je signale les allergies

Dans le respect de la loi Egalim, les repas sont tous préparés à la cuisine centrale municipale, à partir de produits locaux. Ils sont livrés en liaison chaude dans les restaurants scolaires et servis à table. *50% de produits durables et de qualité dont au moins 20% de produits bio.

Vous cherchez les menus ?

C'est ici : <https://fougeres.fr/vie-quotidienne/education/menus-scolaires/>

- Je fais calculer **mon barème pour les tarifs 2026**.

Les tarifs, consultables sur l'espace citoyen, doivent être calculés par la Direction Education Enfance selon vos ressources et le nombre d'enfants à charge. A défaut, les tarifs maximum seront appliqués.



3 semaines avant chaque période de vacances :

Je réserve pour le centre de loisirs.

Et chaque semaine :

- Je remets une serviette propre dans le cartable
- Je réserve ou j'annule si besoin les repas

En résumé, sur l'espace citoyen, vous devez réserver :



Activités	Je réserve quand ?	Je peux annuler	Je ne réserve pas
Repas	Au plus tard 1 jour avant	1 jour avant	Mon enfant est pris en charge et je paie une majoration
Mercredis après-midi			
Centre de loisirs vacances	3 semaines avant les vacances	non	Je contacte la DEE



Vous avez des questions ? Vous voulez créer votre compte sur l'espace citoyen ? Vous arrivez à Fougères et souhaitez inscrire un ou plusieurs enfants ?

La Direction Education Enfance, 7 rue Pommereul, vous accompagne. Le service (fermé le mardi matin) est ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

02 99 94 88 62 ou education@fougeres.fr

Au château, les travaux se succèdent

Le Nançon, qui a retrouvé son cours naturel autour du château, dépose des sédiments dans les douves. Une opération de curage est donc programmée chaque printemps ; elle nécessite l'abaissement du niveau d'eau ainsi qu'une pêche de sauvegarde. Explications.

Étape 1 : la pêche de sauvegarde

Fin avril puis début mai*, quelques jours avant le curage des douves, la Fédération départementale de pêche est intervenue au pied de la forteresse, pour une opération de sauvegarde des poissons. En effet, avec la baisse du niveau d'eau, ces derniers seraient incapables de franchir les différentes passes à poissons installées lors des travaux d'aménagement réalisés en 2022.

Cinq pêcheurs ont procédé toute la journée à la capture électrique de tous les poissons présents au niveau de la passe principale, rue Lebouteiller. Un léger choc électrique permet d'immobiliser les poissons et de les attraper à l'épuisette, pour les déposer dans une bassine. Ils sont ensuite remis à l'eau, en aval. Dans la bassine, on retrouve truites, gardons, chevesnes et deux jeunes saumons (tacons), une présence qui prouve l'efficacité des nouveaux aménagements.

**dans le cadre de la loi sur l'eau, et pour préserver la reproduction des espèces, il n'est autorisé de baisser le niveau d'eau qu'entre le 1^{er} avril et le 30 octobre.*

En partenariat avec la Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique. Dans le cadre de la loi sur l'eau, les fédérations de pêche ont aussi investi des missions de service public pour la protection des milieux aquatiques; elles accompagnent notamment les collectivités locales dans leurs projets de gestion durable de l'eau.



Étape 2 : le curage pour enlever les sédiments

Malgré des conditions météo difficiles, le curage de l'étang de la Couarde, dans les douves de l'édifice, a eu lieu début mai. Une opération plus facile qu'auparavant depuis la création, fin 2022, d'une dalle de béton*, qui permet de stocker et laisser sécher les boues collectées. Depuis sa création, le curage peut avoir lieu chaque année, avec des moyens plus légers. Une fois collectées, ces boues riches en limon sont récupérées et traitées au centre technique municipal, pour être mélangées à de la terre et du compost. Ce mélange est ensuite réutilisé par le service espaces verts.

**matériau choisi pour répondre aux demandes de l'architecte des bâtiments de France pour conserver l'effet miroir de l'eau.*





Le déversoir, créé au XIX^e siècle sur la courtine nord (carte postale ci-contre), présente des brèches qui doivent être réparées.



Étape 3 : des travaux de maçonnerie nécessaires

En effet, le niveau d'eau restera abaissé jusque fin juillet, pour permettre des travaux de maçonnerie en « pied de mur » sur l'ensemble de la courtine, datant du XV^e siècle. Des fissures et des fuites ayant été détectées au niveau du déversoir (passage d'eau créé au XIX^e siècle), ces travaux ont été programmés pour entretenir l'enceinte médiévale et permettre de maintenir un niveau d'eau suffisant en période sèche, pour la reproduction des espèces.

Une opération importante et très technique, confiée à une entreprise de maçonnerie spécialisée dans la restauration des monuments historiques et du patrimoine ancien (Maison Grevet - Laval). La restauration de cette zone est urgente car l'ancien trop-plein bouché présente des brèches. Un débit important d'eau traverse le mur et cette fuite pose des problèmes pour le maintien à niveau du miroir d'eau.

Après avoir installé une passerelle entre la place Raoul II et la courtine, il s'agira en particulier de reprendre des joints chaux-sable, conformément aux techniques employées lors de la construction, au niveau du déversoir et des pieds de berge donnant sur l'étang de la Couarde. Ces travaux n'impactent pas la circulation entre La Coursive et le château ni les visites de la forteresse. Les animations et installations de terrasses ne seront pas non plus empêchées.



Ces travaux font suite à ceux effectués jusqu'en mai sur la tour Mélusine, la plus haute du château, là aussi pour répondre à des dégâts causés par l'infiltration d'eau. Ils ont principalement consisté en des reprises de fissures, rejointoiement sur dallage et parapets et reprise de couverture.

Budget global (tour Mélusine + déversoir + pieds de berge : 452 762 € TTC.

Une subvention de la DRAC à hauteur de 40% est attendue.

Navettes gratuites vers Chênedet

Avec les beaux jours, Fougères Agglomération relance un service de navettes gratuites à destination de la base de loisirs de Chênedet. Tous les mercredis et samedis après-midi, cette navette part de la gare routière de Fougères à 14 h 30 pour une arrivée à Chênedet à 14 h 45. Le retour s'effectue en fin de journée, à 17 h 45 pour une arrivée à Fougères à 18 h.



À noter

Les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Pour les groupes (10 personnes et plus), renseignements au 02 57 06 03 64 ou à transport@fougères-agglo.bzh

Mutuelle familiale : soyez vigilants

La Mutuelle Familiale a été victime d'une cyberattaque, entraînant une fuite de données : éléments d'identification, données contractuelles, informations liées aux contrats et prestations... Cet incident de sécurité est susceptible d'entraîner un risque d'usurpation d'identité ou d'utilisation abusives de données. Un dispositif de surveillance renforcé a été déployé. Si vous êtes adhérent, il est recommandé de redoubler de vigilance face aux démarchages téléphoniques, aux courriels et courriers inhabituels, provenant en particulier de professionnels de santé ou d'organismes d'assurances ou de sécurité sociale. Lors de votre prochaine connexion, il vous sera demandé de modifier votre mot de passe.

Pour toute information, consultez la foire aux questions sur www.mutuelle-familiale.fr ou contactez le 09 88 29 29 93.

Repair café

Depuis 2018, tous les derniers samedis du mois (sauf l'été), les réparateurs bénévoles du Repair Café ainsi que les couturières et les informaticiens affiliés donnent rendez-vous **au Coquelicot**. Sur des créneaux de 45 minutes entre 14h et 17h, et dans une ambiance conviviale, ils redonnent vie à vos appareils défectueux, vos textiles accrochés ou vos smartphones récalcitrants.

Prochaine édition samedi 27 juin.
Pour vous inscrire :
<https://resa.repaircafe-fougères.fr/>



Vaccination COVID

La vaccination contre la COVID-19 a évolué. Elle n'est plus recommandée pour tout le monde, mais reste un geste de protection essentiel pour les personnes les plus fragiles à risque de forme grave. Une dose supplémentaire de vaccin contre le Covid-19 est recommandée et possible jusqu'au 30 juin 2026. Parce que l'immunité diminue naturellement avec le temps, un rappel permet de maintenir une protection adaptée pour ceux qui en ont le plus besoin. Votre médecin ou pharmacien peut vous dire si vous êtes concerné.

Pour en savoir plus :



Forum des associations : le bénévolat à l'honneur

Toute la journée, venez rencontrer les associations pour vous informer et vous inscrire aux activités proposées.

NOUVEAU

La Maison des Associations et le pôle ÉcoSolidaireS du Pays de Fougères souhaitent cette année mettre en relation les associations en manque de bénévoles et celles et ceux qui ont envie de s'investir et de donner un peu de leur temps. Deux actions sont proposées :

- Une « **fresque du bénévolat** » animée par le pôle EcoSolidaireS. Initié par le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative, cet atelier programmé de 10h à 12h30 est conçu pour s'inspirer, apprendre et s'outiller pour passer à l'action bénévole. *Jauge limitée à 15 personnes. Inscriptions auprès du pôle ESS : victorine.peaudeau@ess35.bzh*
Plus d'infos : www.jeuxaider.gouv.fr
- Un panneau de **petites annonces**, géré par la Maison des Associations, que vous pourrez consulter. Chaque association en recherche de bénévoles affichera le ou les profil(s) recherché(s) ; si vous êtes intéressé, vous pourrez vous rendre directement sur leur stand !

Samedi 12 septembre - 9h30/17h - à l'Aumallerie.
Gratuit - Restauration sur place.

Prenez date !

Meeting d'athlétisme Evelyne Joannic

Samedi 4 juillet, organisé par la Vigilante Athlétisme.
1000 athlètes attendus.
Entrée gratuite.

Les Angevines

Fête foraine du 5 au 8 septembre, de 14h à 1h.

Samedi 5 septembre : Braderie des enfants, Défilé nocturne (20h45).

Dimanche 6 septembre : Braderie des commerçants.

Lundi 7 septembre : Feu d'artifice

Mardi 8 septembre : Braderie des commerçants et 73^e Grand Prix cycliste, à partir de 13 heures.

Réservations pour les braderies auprès de l'Office de tourisme.

Soirée Électro Cardio Groove au château

Samedi 12 septembre, entrée 18€
(2 € reversés à une association).

Trail urbain

Samedi 19 septembre.

Octobre rose - La Fougeraise

Dimanche 4 octobre



Salon photos

Samedi 10 et dimanche 11 octobre, aux Urbanistes.



Place aux Arts : une Constellation à parcourir tout l'été

Nicolas Sanhes, sculpteur, est l'invité de cette édition pensée avec Philippe Piguet, commissaire d'exposition.

Connaissez-vous Fougères avant de participer à Place aux Arts ?

D'autres artistes, amis et complices de longue date comme Olivier de Coux ou Philippe Desloubières, et l'été dernier Lionel Sabatté, ont déjà répondu à l'appel. C'est Philippe Piguet, qui m'a ouvert les portes de la vieille cité bretonne cet été. Son invitation portait en elle une promesse : celle d'inscrire Place aux Arts dans une nouvelle dimension, et peut-être même d'y laisser une trace durable.

Fougères, avec ses murs chargés de mémoire et ses espaces ouverts au vent, est devenue le terrain d'un dialogue inattendu entre le passé et le présent, entre la pierre et le métal, entre la pluie de février et la lumière de l'été. Ainsi, mes sculptures s'installent grâce à une chaîne invisible : celle des artistes qui m'ont précédé, celle de la confiance d'un commissaire, et celle d'une ville qui accepte de se laisser traverser par l'art, quelles que soient les intempéries.

En quoi les espaces proposés mettent-ils en valeur votre travail ?

Mon travail cherche toujours à établir une relation juste avec l'espace, et l'espace public. Mes sculptures ne s'imposent pas ; elles s'insinuent, tracent des lignes dans l'espace, comme des points de suspension entre le visible et l'invisible.

À Fougères, je déploie une Constellation d'œuvres monumentales, une invitation à parcourir la ville haute et basse, mais aussi à pénétrer dans l'intimité de mon processus créatif à travers une exposition de dessins et de petits formats à La Coursive.

Exposer dans l'espace public, c'est composer avec les contraintes et tenir compte de multiples paramètres. Chaque œuvre semble avoir trouvé sa place comme une évidence, comme si elles avaient toujours attendu ces lieux pour en révéler toute la mesure.

Proposer à tous l'art dans l'espace public, est-ce important pour vous ?

Une œuvre d'art contemporaine installée au cœur d'une ville agit comme un révélateur ; elle mesure instantanément son pouls, dévoile son identité à ceux qui la découvrent. Elle signale, sans détour, qu'une cité est ouverte aux formes les plus audacieuses, qu'elle ose se confronter à son époque plutôt que de se réfugier dans le passé. Fougères en est l'exemple vivant.

Demain, les sculptures installées par des artistes feront partie de cette mémoire collective. **C'est un héritage qui n'appartiendra à personne et à tous à la fois, mais qui façonnera, à jamais, l'identité de ce territoire et de sa culture.** En cela, Fougères ne se contente pas d'exposer des œuvres. Elle écrit, à travers elles, une page de son histoire future. Place aux Arts est un acte de résistance.



Retrouvez l'intégralité de cette interview et les infos pratiques sur :



140 ans du théâtre : un anniversaire à la hauteur

À l'occasion des 140 ans de l'ouverture du théâtre Victor Hugo, un événement exceptionnel vous attend en septembre !

Toute l'année, la Ville de Fougères et Fougères Agglomération proposent une programmation festive pour redécouvrir ce bâtiment culturel emblématique de Fougères. Ces temps culturels (spectacle de cirque et danse, visite insolite, concert, initiation à la taille de pierre...) ont débuté dès le mois de janvier à raison d'un rendez-vous mensuel.

En septembre, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, un événement exceptionnel marquera l'anniversaire de l'inauguration du théâtre qui a eu lieu du 24 au 26 septembre 1886. Comme le voulait la mode à l'époque, un « ballon monté » a attiré les curieux place Lariboisière. Une première à Fougères. **Dimanche 20 septembre prochain, une mongolfière aux couleurs des 140 ans du théâtre sera installée aux abords du château !** Des places seront à gagner par tirage au sort, pour prendre de la hauteur (vol stationnaire) et découvrir un panorama exceptionnel sur le château et la ville haute. Et d'autres animations vous attendent !



Toute
l'histoire
du théâtre

Confiée à l'architecte Jean-Marie Laloy, la construction du théâtre a lieu place du Brûlis, sur la parcelle de l'ancienne halle, détruite en 1865. Construit dans un style néo-baroque, le théâtre doit être remarquable et spectaculaire; les décors intérieurs, rouge et or, sont flamboyants. Inauguré en grandes pompes, il devient un monument phare de Fougères. Dès ses débuts, il fait salle comble. En 1996, des travaux de rénovation et de sécurité lui redonnent une seconde jeunesse ; il ouvre à nouveau ses portes le 8 décembre 2001.

Prochains rendez-vous :

Dimanche 21 juin - En coulisses !
Découvrez les coulisses et l'envers du décor lors d'une visite accompagnée

Samedi 19 et dimanche 20 septembre -
Journées européennes du patrimoine

Samedi 31 octobre - Murder party - tentez de trouver l'assassin qui se cache dans le théâtre

Gratuit, sur réservation :
02 99 99 79 59,
resa-140anstheatre@fougeres.fr



Tout le
programme :



Place du
théâtre,
carte postale

©archives_
municipales

Expression politique

Fougères, un avenir commun

Fougères, un avenir commun : une opposition déterminée, exigeante et proche de vous.

Alors que notre mandat débute, nous remercions les électeurs qui ont porté notre groupe en tête de l'opposition au conseil municipal. Durant la campagne, nous avons construit avec vous une dynamique forte, faite de rencontres, d'échanges et d'envies d'agir.

Nous affirmons une conviction simple : la politique ne se limite pas à élire ou être élu.e, elle vit dans le débat citoyen. Nous n'oublions pas les 5000 Fougérais qui ne se sont pas déplacés. Cette abstention alerte sur une démocratie qui convainc moins. Nous agissons pour y répondre en **défendant une autre manière de faire, plus participative et en portant votre voix en conseil municipal.**

Au cours des 6 prochaines années, nous serons vigilant.es sur les enjeux écologiques. La transition ne peut reposer uniquement sur les efforts individuels des fougérais : elle doit engager pleinement les collectivités et l'ensemble des acteurs du territoire. L'écocide survenu au parc des Orières en mars dernier en constitue une illustration grave et préoccupante.

Notre territoire subit déjà les effets concrets du dérèglement climatique : deux mois seulement après les inondations subies en Ille-et-Vilaine, nous connaissons dès avril un épisode de sécheresse de surface. Les canicules, autrefois exceptionnelles, sont aujourd'hui notre quotidien en période estivale.

Ces bouleversements ont des impacts directs sur la santé et aggravent les vulnérabilités, notamment des personnes âgées, des malades chroniques et des habitant.es de logements précaires. **Nous continuerons donc à défendre les énergies renouvelables locales, la souveraineté alimentaire, les mobilités actives et la rénovation énergétique performante des bâtiments.**

À l'approche de l'été, nous appelons également à une vigilance accrue face à l'isolement. Le registre des personnes âgées ou en situation de handicap, tenu par le CCAS, permet d'assurer une veille en cas de plan d'alerte (canicule, épidémie...). Nous souhaitons qu'il devienne un véritable outil d'action, permettant de proposer des réponses concrètes et de lutter activement contre l'isolement au quotidien.

Enfin, nous souhaitons aussi défendre **le droit aux vacances pour les enfants.** L'accès à un accueil collectif de qualité pendant la période estivale permet en effet aux enfants de vivre des temps éducatifs, de découverte et de socialisation essentiels à leur développement.

À Fougères, la question de la capacité d'accueil en centre de loisirs demeure une préoccupation importante. Cet été, le nombre de places disponibles apparaît insuffisant au regard de la taille de la ville et des besoins des familles. À l'heure où nous écrivons ces lignes, l'accueil des enfants sera uniquement proposé à l'école des Bleuets. Il s'agit d'une solution inadéquate pour les jeunes et les professionnels dans une période où le droit aux loisirs devrait être pensé avec ambition.

Nous vous souhaitons un bel été,

Claire GUINAUDEAU,
Julien MARTIN, Elsa LAFAYE, Pascal
DALLE, Diana LEFEUVRE



Rassemblement pour Fougères

Fougérais, Fougérais,

Nous souhaitons commencer cette tribune en vous disant merci. Par votre vote, vous avez consacré la progression du Rassemblement National à Fougères, avec 1670 voix au premier tour, soit trois fois plus qu'en 2020. Ce résultat marque un ancrage réel et durable de notre mouvement dans notre ville. Le second tour a, quant à lui, exprimé clairement votre rejet du projet porté par l'extrême-gauche.

Beaucoup d'entre vous nous ont fait part d'un même constat : montée de l'insécurité, commerces du centre-ville en difficulté, sentiment d'abandon dans certains quartiers. Une fracture s'installe entre un cœur de ville soutenu et des périphéries qui se sentent oubliées. Nous refusons cette évolution. Fougères mérite une ville plus sûre, plus dynamique et plus équilibrée, qui soutient ses familles, protège le pouvoir d'achat et respecte l'identité de ses quartiers.

Forts de votre confiance, nous serons une opposition claire, exigeante et responsable.



Virginie d'Orsanne
et Mattéo Genar

EN 2026, VENEZ FÊTER LES

140 ANS

DU

THÉÂTRE VICTOR HUGO

CIRQUE ★ THÉÂTRE ★ CONCERTS ★ VISITES INSOLITES
JOURNÉES DU MATRIMOINE ET DU PATRIMOINE
MURDER PARTY



Licences 1-1119431 ; 1-1119432 ; 2-1119433 ; 3-1119430

PROGRAMME COMPLET SUR
WWW.CENTRECULTUREL.FOUGERES-AGGLO.BZH | WWW.CHATEAU-FOUGERES.COM

EXPOSITION

CONSTELLATIONS

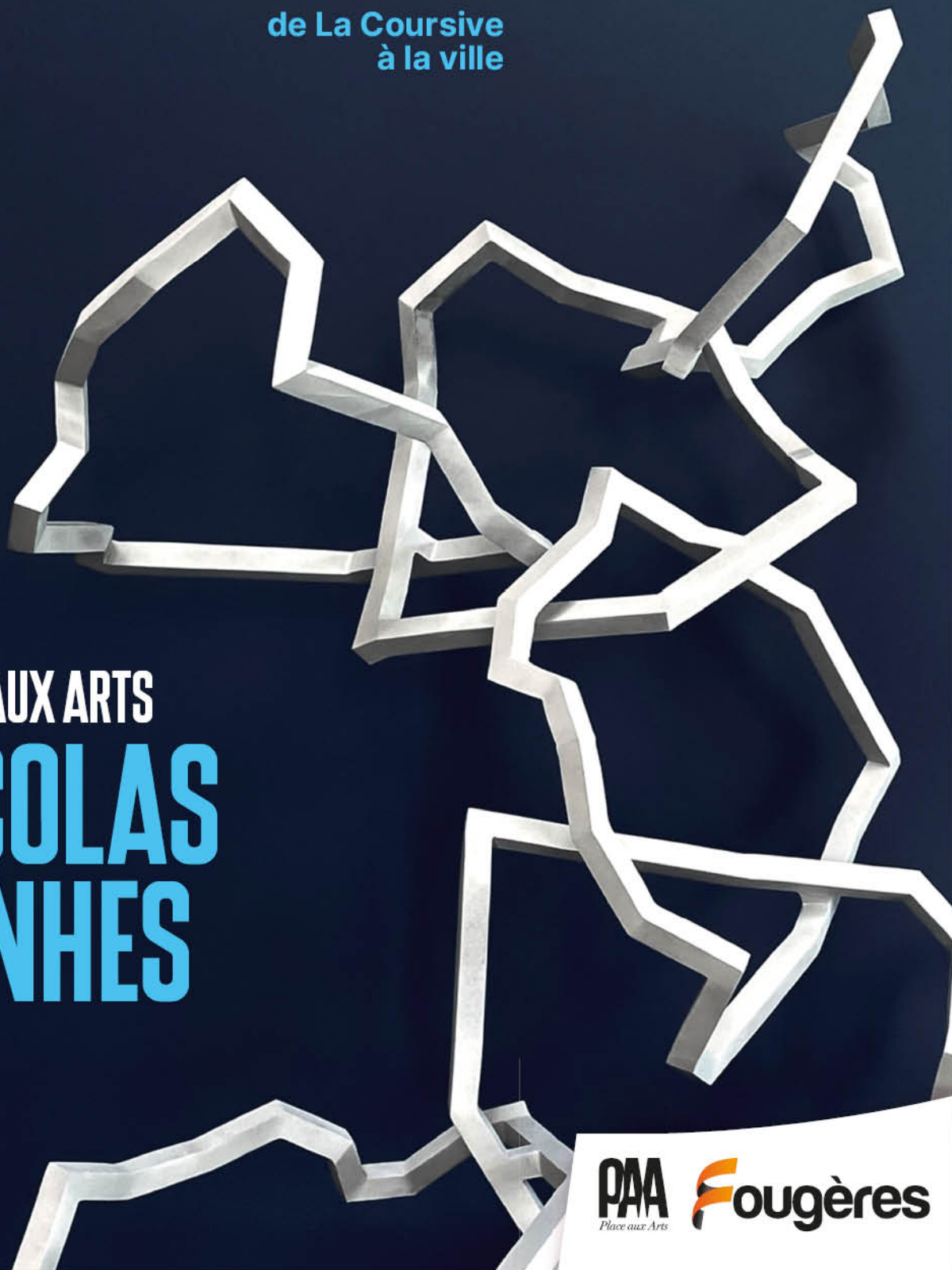
Fougères

05/06

-
20/09

2
0
2
6

de La Coursive
à la ville



PLACE AUX ARTS

NICOLAS SANHES

PAA
Place aux Arts

Fougères